FEUILLE DE MATCH

FFR Fédération Française de Rugby 3-5 rue Jean de Montaigu 91 463 MARCOUSSIS CEDEX Tél.: 01 69 63 67 20	Date	Tournoi

JOUEURS AUTORISES

Equipe	Equipe :					
N°	NOM – PRENOM (lettres capitales)	N° de licence				

PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE (3 maximum)

Fonction	NOM (lettres capitales)	N° de licence
Entraineur		
Soigneur		
Adjoint terrain		

VISA DU REDACTEUR DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom:	Prénom :
Fonction:	Signature :
N° Licence :	

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

		de la personne concer		tif de I	'exclu	sion ou	de l'in	fractio	n rele	ڎe
			Ir	disciplin	е					
N° du joueur ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Contestation des décisions des officiels	Faute contre	Nervosité	Action ou voies de fait contre un un officiel	Jeu dangereux	Brutalité	Infractions verbales et provocations envers l'adversaire	Non-respect des obligations de fonction

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE

Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des exclusions définitives et des infractions relevées ci-dessus. Hormis les motifs « indiscipline », détailler en face, dans la colonne de droite, les faits qui vous ont conduit à exclure des joueurs ou à sanctionne des dirigeants du banc de touche. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire.					
Nom - prénom	Rencontre concernée et Rapport				
•					

JOUEUR BLESSÉ (à remplir par	un dirigeant de l'équipe du joueur blessé : il précisera si possible la nature apparente de la blessure et sa localisation
	velu côté droit). TOUTE BLESSURE SUR COMMOTION CEREBRALE SERA SIGNALEE CI-DESSOUS.

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

IMPORTANT

AVANT LE MATCH: la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche.

APRÈS LE MATCH: le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance », après que ceux-ci aient indiqué le nombre d'exclusions et/ou infractions relevées.

NB: La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la F.F.R. par Email à l'adresse rapport-officiel@ffr.fr ou par Fax (01 69 63 67 21)

puis postée au plus tard le lendemain de la rencontre.

Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, au Licencié Capacitaire en Arbitrage qui a dirigé la rencontre.

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE EN CAS D'INCIDENTS SANS EXCLUSIONS DÉFINITIVES ET SANS INFRACTIONS

NB : Pour tout désordre occasionné par le public et/ou les dirigeants d'une association ou des deux, pour toute bagarre ou en cas de match heurté ou violent, établir ci-dessous un rapport circonstancié. Préciser la rencontre concernée.

Date:/..... Signature de l'arbitre: